

## **Photosol développe avec la Communauté de Communes Cévennes Actives un des plus ambitieux projets de centrale photovoltaïque sur un centre de stockage de déchets**

*Paris, Gagnières, le 11 janvier 2010*

Le producteur d'énergie photovoltaïque Photosol va développer en partenariat avec la Communauté de Communes Cévennes Actives une centrale photovoltaïque dans le Gard. Il s'agira de la première installation de Photosol en Languedoc-Roussillon, un de ses pôles de développement majeurs.

L'installation photovoltaïque envisagée, d'une puissance d'environ 7 MWc, sera implantée autour du Centre de Stockage des Déchets Ultimes (CSDU) de Bordezac, géré par la Communauté de Communes Cévennes Actives. La centrale devrait assurer une production de 7.600 MWh par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle de la population de la Communauté de Communes (6.500 habitants). La production de la centrale, intégralement réinjectée dans le réseau EDF, devrait permettre d'économiser 650 tonnes de CO<sup>2</sup> chaque année, ce qui équivaut à plus de 2,6 millions de kilomètres parcourus en voiture.

Le financement des études et de l'installation, de l'ordre de 23 M€, sera entièrement supporté par Photosol et ses partenaires financiers. Les études techniques, géotechniques, environnementales et paysagères, menées depuis un an par Photosol et ses partenaires spécialisés, devraient être officiellement présentées aux services de l'Etat et à la population dans les tous premiers mois de 2010.

Cette opération a pour objectif de créer, autour du site du CSDU (Centre de Stockage des Déchets Ultimes) de Bordezac, un pôle innovant de mise en valeur du territoire autour du respect de la planète et de la production d'énergie renouvelable.

La création d'une installation de stockage conforme aux normes les plus récentes sur le site de l'ancienne décharge, est d'ailleurs l'exemple le plus marquant de cette volonté. Ce nouveau centre, inauguré à l'automne 2008, après plus de 7 ans d'études et de démarches, a permis la réhabilitation totale du site avec remodelage des déchets, détournement des sources, et gestion des eaux pluviales...

La réalisation du projet de développement photovoltaïque sur ce même site constitue un prolongement naturel de la démarche de la Communauté de Communes Cévennes Actives, répondant aux échecs industriels du passé (exploitation minière, métallurgie) par des choix d'aménagements porteurs de durabilité pour les générations futures.

En cherchant à optimiser l'utilisation de l'espace et à réunir sur un même site des solutions exemplaires et responsables à deux des principaux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle, la gestion des déchets et la production énergétique, la Communauté de Communes Cévennes Actives et Photosol témoignent de leur volonté d'inscrire le Développement Durable dans l'avenir.

### **A propos de Cévennes Actives**

*Cévennes Actives a été créée en décembre 1999. Elle est administrée par un conseil de 19 élus et sa présidence est assurée par Monsieur Olivier Martin, Maire de Gagnières. La Communauté de Communes Cévennes Actives est un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité additionnelle. Ses compétences recouvrent l'aménagement de l'espace, le développement économique, la politique du cadre de vie, la protection et la mise en valeur de l'environnement. Dans ce cadre, Cévennes Actives exploite un centre de stockage de déchets ménagers sur le site du CSDU de Bordezac. Ce centre, inauguré le 18 octobre 2008, est le premier construit en France selon les dernières normes françaises et européennes. D'une superficie de 8000 m<sup>2</sup>, il recueillera tous les déchets ménagers non aujourd'hui valorisables dans des conditions techniques ou économiques acceptables provenant des 6 communes abritant environ 6 500 habitants.*

### **A propos de Photosol**

*Photosol est spécialisé dans la mise en place et l'exploitation d'installations photovoltaïques au sol ou en toiture. La société propose à des propriétaires (particuliers, entreprises ou collectivités locales) de leur louer une grande surface de terrain, peu ou pas valorisée (terrain pollué, non constructible, friche industrielle, terrain non exploitable d'un point de vue agricole, carrière, ancienne décharge...), ou de toiture, afin d'y installer des panneaux solaires. Photosol prend en charge l'intégralité des démarches et des investissements liés à ce projet et verse au propriétaire un loyer annuel garanti pendant plus de 20 ans. Ce mécanisme permet à Photosol de lever une grande partie des obstacles que pourraient rencontrer des propriétaires fonciers non professionnels de l'énergie. Avec un peu plus de 450 MWh de projets en cours d'étude, son ambition est de contribuer à l'essor de cette source d'énergie d'avenir en France.*

### **Contacts presse**

Photosol : David Guinard – 01 44 54 67 21 – [contact@photosol.fr](mailto:contact@photosol.fr)

Actus : Priscille Holler – 01 76 62 22 26 – [pholler@actus.fr](mailto:pholler@actus.fr)

Cévennes Actives : Stéphanie Mathieu – 04 66 25 40 66 – [cdc.cevennes-actives@wanadoo.fr](mailto:cdc.cevennes-actives@wanadoo.fr)

Communiqué disponible en ligne sur [www.photosol.fr](http://www.photosol.fr)